

Etat estimatif de l'habitation de Monplaisir

Le 17 septembre 1772

Un document des Archives de l'Île Maurice, réf. OA 127, 48
=====

Etat estimatif de l'habitation de Monplaisir ainsi qu'elle se comporte suivant l'évaluation faite par gens habitants experts et les offres faites par ces mêmes habitants en payant comptant.

1° Une habitation de 200 arpents toute plantée avec maison toute meublée, les magasins, logements des domestiques, cases à nègres, poulaillers et outils d'agriculture. Trente-six mille livres. Ci	36,000
2° Un troupeau de cinquante vaches et bœufs, la plupart créoles de race de France, du Cap et de Madagascar, à 200 livres pièce. Ci	10,000
3° Un cheval du Cap, avec une selle neuve en velours cramoisi, galonnée en or, treize cents livres. Ci	1,300
4° Une jument poulinière du Cap de Bonne-Espérance, mille livres	1,000
5° Quatre-vingt-huit têtes de Noirs comptés pour quatre-vingt-sept, y ayant un enfant nommé François à la mamelle. Lesdits quatre-vingt-sept Noirs ainsi qu'il est détaillé dans le présent état, jardiniers cultivateurs ou gens à talents, à mille livres chaque esclave. Ci	87,000
Total cent trente cinq mille trois cents livres. Ci	135,300

Fait à Monplaisir, le dix sept septembre mil sept cent soixante douze.

[signature autographe :] Poivre

* * *